

CERTIFICATION DE COMPETENCES FERROVIAIRE

Repérage amiante avant travaux dans les matériels roulants ferroviaires

Référence : D.FOR-29 Version : 0.0

Formation :	Formation initiale
Public :	Candidat à la certification de compétences d'opérateur de repérage de l'amiante dans le domaine des matériels roulants ferroviaires
Prérequis :	Certification amiante avec mention en cours de validité Ordinateur doté d'un navigateur Internet avec une connexion haut débit Attestation de formation SS4 en cours de validité

PARCOURS DE FORMATION – 35,5 heures*

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le candidat doit pouvoir :

- › Se présenter à l'examen de certification pour réaliser les repérages amiante avant certaines opérations réalisées dans les matériels roulants ferroviaires
- › Communiquer sur les objectifs, contenus et résultats

PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE – 24,5 H – CLASSE VIRTUELLE

INTRODUCTION

- › Tour de table : Recensement des attentes

GENERALITES MATERIEL ROULANT FERROVIAIRE

- › Les différents types de matériel
- › Le rôle, les obligations et les responsabilités des principaux acteurs du domaine ferroviaire
- › Les règles de sécurité engendrées par la circulation des matériels ferroviaires

ARCHITECTURE MATERIEL ROULANT FERROVIAIRE

- › La typologie et la structure des matériels roulant ferroviaires
- › Les principales fonctions d'un matériel roulant ferroviaire selon l'annexe A de la norme NF F 01-020

NORME NF F 01-020 ET RAAT

- › La réglementation
- › Le repérage avant travaux
- › Repérages réalisés selon la NORME NF F 01-020
- › Les repérages dans les matériels roulants ferroviaires

VALIDATION DE LA FORMATION

- › Evaluation théorique (QCM) et pratique des acquis, remise d'une attestation de compétences individuelle

CONTACT ET INSCRIPTION

02 85 40 10 22
contact@adx-formation.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIF

Formation théorique en classe virtuelle
Journée découverte et examen en présentiel

4 480€

*Communication des plannings de formation
sous 72h*

Demande spécifique sur devis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive et méthode de découverte
Livret exercice et livret stagiaire

INDICATEURS 2022

8.3/10 de satisfaction des apprenants
97% de réussite à l'examen

CERTIFICATION DE COMPETENCES FERROVIAIRE

Repérage amiante avant travaux dans les matériels roulants ferroviaires

Référence : D.FOR-29 Version : 0.0



CONTACT ET INSCRIPTION

02 85 40 10 22
contact@adx-formation.com

JOURNEE DECOUVERTE – 6 H - PRESENTIEL

MISSION DECOUVERTE SUR SITE

› Découverte de la localisation de l'amiante sur un matériel roulant ferroviaire

TUTORAT – 5 MISSIONS

TUTORAT**

› Le candidat réalise 5 missions sur 5 matériels roulants différents avec un tuteur ayant réalisé au moins cinq missions de repérage de l'amiante sur des matériels roulants ferroviaires différents dont au moins une mission préalable à une opération de démantèlement ou de réhabilitation totale du matériel roulant ferroviaire concerné

SUPERVISION DES RAPPORTS

› Le candidat envoie ses 5 rapports à ADX Formation pour supervision et avis au jury d'examen

VALIDATION DES COMPETENCES – 5 H

› Examen :

En distanciel - 3.5 h : Mise en situation et rédaction d'un rapport
En présentiel - 1.5 h : Évaluation théorique (QCM) et entretien avec le jury

* La durée du tutorat n'est pas incluse puisqu'il peut être réalisé par le client ou en supervision de l'organisme de formation.

** Le tutorat peut être réalisé avec l'entreprise de l'apprenant, en respectant la réglementation (tuteur expérimenté). Le tuteur doit être validé en amont par ADX Formation par un CV attestant de son expérience et une attestation sur l'honneur. Si le client n'a pas la capacité d'animer ce tutorat, ADX Formation peut organiser et mettre à disposition le matériel et le tuteur nécessaire.